

LES BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
décembre 2013 - n° 52

Bien terminer 2013 pour bien débuter 2014 !

En décembre, l'activité de l'Amicale ne ralentit pas.

Après la séance de cinéma du 30 novembre où 70 personnes ont participé (voir page 2), nous avons participé au forum de la vie associative à la Bourse du travail. Le thème retenu pour cette année : "les Associations vecteurs de lien social ?" nous concernait au premier chef. Il n'est donc pas étonnant que nos adhérents aient été nombreux à y participer que ce soit pour l'Amicale, ou pour d'autres associations où ils exercent des responsabilités (voir p.2).

Ensuite nous avons été conviés par le CCAS à venir offrir des crêpes aux séniors, lors de la distribution des colis de Noël offerts par la municipalité. Ce sont les antennes de La Plaine et de Pleyel qui ont souhaité offrir cette animation bretonne : musique, danse et crêpes. Beaucoup de dionysiens de ces quartiers ont ainsi pu découvrir notre amicale à cette occasion.

L'activité Bowling est maintenant bien engagée, un vendredi tous les 15 jours, durant 2h. Dix-huit amicalistes s'y retrouvent régulièrement.

Pour terminer, c'est l'Académie du cirque Fratellini qui nous a demandé de venir nous présenter et proposer des crêpes lors de leur



Nedeleg laouen !
Surveillez vos cheminées, le Père Noël et ses assistant(e)s vont bientôt passer !

fête de fin d'année. Encore un bon moyen de cotoyer un public différent et de présenter notre Amicale et notre journal "Bretagne-Ile de France".

Durant les congés de fin d'année, les cours de danse et de breton vont être suspendus et reprendront en janvier. Ceux qui veulent nous rejoindre à ce moment seront les bienvenus.

Nous débuterons l'année 2014 par un stand de crêpes au marché tout neuf de La Plaine. Là encore il s'agit de rencontrer un nouveau

public et nous n'en doutons pas, découvrir de nouveaux amoureux de la culture bretonne que nous inviterons à rejoindre l'Amicale.

Le 18 janvier, nous sommes déjà 16 inscrits pour la nuit de la Bretagne à Bercy, spectacle qui devrait être assez fort (voir p.3).

Il restera ensuite à préparer l'Assemblée générale du 8 février où nous vous attendons nombreux.

Gérard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014
SAMEDI 8 FÉVRIER 2014 à partir de 10 h
puis après un apéritif ouvert et convivial
BANQUET DE L'AMICALE
INSCRIPTION INDISPENSABLE
AVANT le 15 JANVIER : 32 €

Bretagne et Cinéma 2ème séance.

Ce sont donc 70 personnes, amicalistes et habitués du cinéma, qui sont venus pour cette deuxième séance de « Bretagne et Cinéma » que nous avait concoctée notre ami Tangui Perron. Le programme était composé de deux documentaires passionnants.

Tout d'abord « **Goémon** » qui, tout en expliquant le procès menant de la récolte du goémon sur les plages de l'île de Béniguet à la fabrication des pains de soude, montre les conditions de travail de ceux qui, un soir de boisson, en venaient à signer un contrat de quasi esclavage pour un an au service de l'entrepreneur de l'île. Terribles conditions qui ne sont pourtant pas si éloignées de nous que cela.



Tangui Perron et Emmanuelle Pencallet

Ensuite, Emmanuelle Pencallet, réalisatrice du documentaire « **A bord du Claire-Marie** », est venue nous présenter son travail construit à partir des films super 8 tournés par son père Jean Pencallet, patron du Claire-Marie, armé pour la pêche à la langouste sur les côtes

mauritaniennes. Tout au long du film, Jean Pencallet intervient pour donner les explications sur les conditions de vie et de travail, les conditions mises par la Mauritanie quant à l'embauche de travailleurs locaux.

L'après-midi s'est terminé par un goûter breton à base de fars, de kouign amann, de gâteaux bretons et de cidre préparés par les amicalistes (merci à Michèle, Angèle, Evelyne et Rosa).

Cette séance permet de confirmer l'accord entre Boris Spire, le directeur du cinéma, Tangui Perron, responsable de la programmation à Périphérie, et notre amicale, de s'engager sur un rendez-vous biannuel avec le cinéma breton pour les dionysiens.

La table de livres et de présentation de "Bretagne-Ile de France", tenue par Simonne.



Une salle presque pleine d'amicalistes et d'habitues du cinéma



Après la séance, le goûter offert par l'Amicale.



4ème forum de la Vie associative dionysienne.

Les associations sont-elles vecteurs de lien social ? Telle était la question posée lors de ce forum qui a abordé également la question du bénévolat et de la coopération entre associations. Sur toutes ces questions, nous avons des choses à dire en rapport à notre pratique. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux amicalistes militant principalement à l'Amicale où militant dans d'autres associations où ils ont des responsabilités aient participé au débat.

Pour l'Amicale : Nicole, Denise, Angèle, Marie-Thérèse, Dominique, Evelyne, Gérard, ainsi que Simonne (FNACA), Pierre-Yves (APSDE), Michèle (femmes solidaires), Anne et Gérard (Tourisme et Loisirs et ARAC), Roselyne (ALCPS), Véronique (JSD), Evelyne (Dionysdanse et élue) et les représentants de la municipalité Florence Haye, Didier Paillard, Patrick Braouezec, Christophe Girard.



Anne, Pierre-Yves, Gérard et Simonne, 4 membres de l'Amicale avec Jaklin Pavilla, maire-adjointe pour l'ouverture du forum.

Le Bowling, ça plait et ça marche !



Lors de la séance du 6 décembre ...

Nous approchons la vingtaine de participants à l'activité Bowling mise en place. La dernière séance de l'année est le 20 décembre puis reprise en janvier. Ceux qui sont intéressés peuvent se joindre à nous.

Rendez-vous à 13h30 avec 6 €.

L'adresse : Bowling de la Porte de la Chapelle , 6

avenue de la porte de la Chapelle (bus 153 ou 302). Si vous le souhaitez, il est possible d'organiser du co-voiturage dans ce cas prévenir avant (tel : 06 41 28 14 09 ou par mail : bobmail1955@yahoo.fr).

Classement

Jean P.	128
Jean D.	128
Pierre	123,5
Raymond	118
Robert	104,5
Denise	104
Raymonde	100,5
Claude	89,75
Pierre-Yves	89,5
Angèle	84
Gérard	83
Marie-Jeanne	78
Chantal	76
Thérèse	64,25
Alain T.	64
Alain G.	58
Jeannine	40,5

La distribution des colis aux séniors un moment de fête à Pleyel et à La Plaine

Monique Gache, qui s'occupait pour le CCAS d'organiser la distribution des colis que la municipalité offre chaque année aux séniors, voulait en faire un moment de fête. Elle fit appel à notre Amicale pour offrir des crêpes et à Sylvie Minard, professeur de danse à "Danserien Pariz" pour faire danser ceux qui venaient chercher leur cadeau.

Malheureusement, seule la salle de La Plaine était assez grande pour permettre de danser.

Mais la distribution de café ou de cidre, de crêpes et de chocolats fit de ces deux après-midi deux moment conviviaux

Ci-contre, Sam Berrandou, maire-adjoint n'est pas reparti sans manger une crêpe.



La nuit de la Bretagne, à bercy, le samedi 18 janvier 2014, 20h-23h.

Début 2014, la Nuit de la Bretagne revient sur scène à Morlaix, Nantes et Paris !

Le programme se précise : tous les champions de l'année seront sur scène, plusieurs groupes et 150 artistes pendant près de 3h00.

Un voyage au cœur de la Bretagne entre tradition et modernité.

ATTENTION : il ne reste plus que 4 places (59 € payables en plusieurs fois). N'attendez pas si vous êtes intéressés, avant que nous ne les proposons à d'autres amicales.



Chaque mois : BRETAGNE - ILE DE FRANCE

Le numéro de décembre est encore disponible ...

abonnement au journal : 30 € par an (35 € pour un abonnement de soutien)*.

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, le dimanche matin, au local, contre 2,50 €

* Nous rappelons que l'adhésion simple à l'Amicale avec abonnement est de 30 € et l'adhésion d'un couple avec abonnement est de 40 €.

Anne de Bretagne, à Saint-Denis, les 11 et 12 janvier 2014

Fille aînée de François II, Duc de Bretagne, Anne naquit le 25 janvier 1477 à Nantes. A 11 ans, à la mort de son père, elle devint duchesse. Elle fut mariée par procuration, à 13 ans, à Maximilien d'Autriche. Se sentant menacé, le roi de France Charles VIII décida d'envahir la Bretagne et de mettre le siège devant Rennes où Anne s'était réfugiée. Son mariage n'ayant pas été consommé, il fut annulé et Anne de Bretagne épousa Charles VIII en 1491 pour assurer la paix entre le duché de Bretagne et le royaume de France précise le contrat de mariage. Et le 8 février 1491 elle fut couronnée et sacrée reine de France à Saint-Denis. Après la mort de Charles VIII, elle épousa Louis XII en 1499 et devint pour la deuxième fois reine de France. Elle vécut à Blois où elle mourut le 9 janvier 1514 alors qu'elle n'avait pas encore 37 ans. Elle est inhumée dans la Basilique de Saint-Denis alors que son cœur, selon son souhait, est à Nantes où elle avait fait édifier le tombeau de ses parents dans la cathédrale.



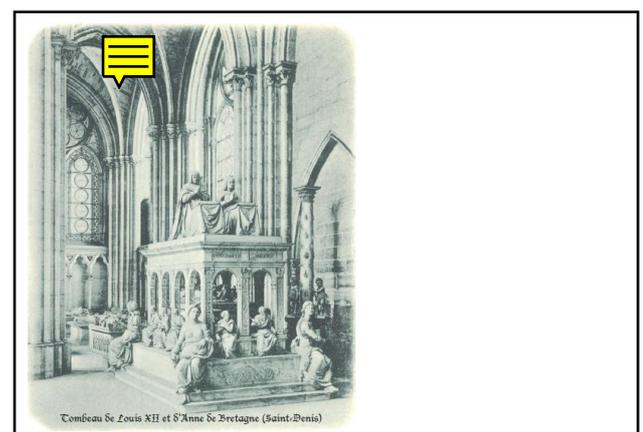
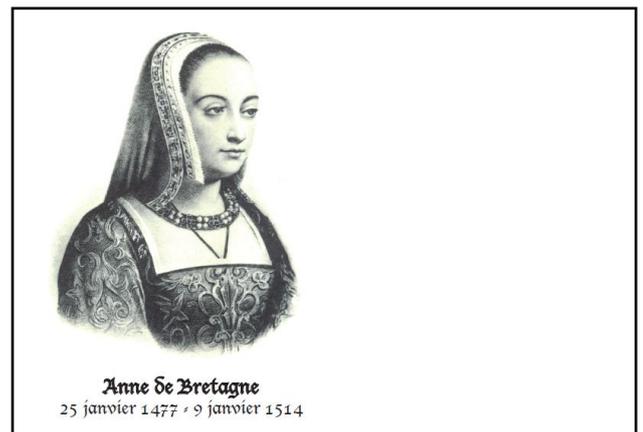
A partir du 13 janvier le timbre commémorant le 500ème anniversaire de la mort d'Anne de Bretagne sera mis en vente.

Il y aura une oblitération 1er jour, le 11 janvier, à Paris, Nantes (où elle est née) et Blois (où elle est morte).

A Quimper, Rennes et Saint-Denis il y aura une sortie anticipée du timbre le 11 janvier avec un tampon officiel spécial.

Cela fait suite à une demande de l'Amicale philatélique de Saint-Denis et de notre Amicale. Ensemble nous éditons deux cartes postales, reproduites ci-dessous où sera collé le timbre afin de faire un souvenir philatélique de cet événement.

Le timbre est dessiné et gravé par Yves Beaujard, il sera imprimé en taille douce et émis à 1,5 million d'exemplaires. Il est carré (38mm x 38 mm) à 0,66 € (le nouveau tarif postal à partir de janvier 2014).



Les coordonnées de l'Amicale

Adresse postale :

2 place Paul Langevin,
93200-Saint-Denis
permanence tous les
dimanches matin : 10h à 12h.
vous pouvez aussi nous

joindre

par téléphone :

nouveau numéro
06 41 28 14 09

ou par internet :

amicale@bretons-st-denis.fr

Toutes les informations sur :
www.bretons-st-denis.fr

Scannez ce
code avec
votre
téléphone et
retrouvez-
nous aussitôt
sur internet !

